

PV DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 2 MARS 2024

Assemblée tenue en présentiel à Crépy-en-Valois à l'Espace Rameau, salle de la MJC, de 10h00 à 12h00.

Étaient excusés : La Région Hauts-de-France (collège des membres associés), Fatima Massau, Jean-Yves Quineau, Odile Guillard, MJC Feigneux.

Étaient **présents** ou *représentés* :

Collège des membres actifs

Antonik Jean-Louis, Asslé Janine, Barnoud André, Barré Yann, Beaudequin Gontran, Bonnet Eric, Brillon Catherine, Clognier Grégory, Crabié Pierre, Dechorgnat Hervé, Delsaux Sylvie, Gerling Jacques, Jourdain Frédéric, Kléo Daniel, Massau Hubert, Masure Héléne, Patient Olivier, Rouberol Marie, Simonot Jean-François, Simonot Juliette, Tambu Mamy Eminence, Vasseur Dominique, Villain Patrick.

Collège des membres associés

Ass AGIR ABCD, Ass Citoyenne pour des centres de santé dans le Pays de Valois, Association Carnaval des Possibles de l'Oise, ATTAC Oise, Commune de Crépy-en-Valois, Commune de Néry, De Bouche à Oreille, Gaignes animation, Le Fil d'Ariane, Les Adex, Les Amis de la bibliothèque de Senlis, Les amis de la forêt de Retz, Mai du cinéma, Projet Action 60, Scènes en Valois,

Collège des membres cooper'acteurs

Bédu Michèle, Bourquelot Manuel, Buessler Sandrine, Compain Liliane, Dal pan Gaëtan, Duzea Marie-Claude, Ebrard-Armingaud Virginie, Fournier Laurent Monique, Gannevalle Jean, Gruyer Jean-Pierre, Piloy Christian, Piot Danièle, Polchlopeck Xavier, Simon Jean-Louis, Toupence Roger Serge, Vivant Dominique.

28 membres étaient présents sur place. 28 procurations ont été reçues et 26 validées.

Le nombre retenu de votants est de 54 :

Collège des membres actifs : 23

Collège des membres associés : 15

Collège des membres cooper'acteurs : 16

Étaient également présents les salariés permanents de l'association : **Véronique Gannevalle, Luc Machet, Frédérique Ghys et Valentin Bédu.**

Quorum : l'Assemblée générale ne peut valablement délibérer que si un quart des membres actifs est présent ou représenté.

23 membres actifs sur 40 étaient présents ou représentés, le quorum est donc atteint.

La séance a été ouverte à 10h00. Les documents (numérotés de 1 à 7) sur lesquels les membres étaient appelés à se prononcer étaient disponibles sur le site Internet de l'association depuis le 27 février.

Les votes ont porté sur :

- 1- l'approbation des comptes 2023 et l'affectation de l'excédent à la poursuite du projet associatif (voir documents n°2 et n°3)
- 2- l'approbation des orientations 2024-2025 (voir document n°4)
- 3- l'approbation du budget prévisionnel 2024 (voir document n°5)
- 4- l'approbation des montants de cotisation 2025 (voir document n°6)
- 5- l'élection d'administrateurs au Conseil collégial (voir document n°7)

CH AB JG

1- Approbation des comptes 2023 et affectation de l'excédent à la poursuite du projet associatif

NB DE VOTANTS	POUR	ABSTENTION	CONTRE
54	54	0	0

Les comptes 2023 sont approuvés. Le résultat est affecté à la poursuite du projet associatif.

2- Approbation des orientations 2024-2025

NB DE VOTANTS	POUR	ABSTENTION	CONTRE
54	54	0	0

Les orientations 2024-2025 sont adoptées.

3- Approbation du budget prévisionnel 2024

NB DE VOTANTS	POUR	ABSTENTION	CONTRE
54	54	0	0

Le budget prévisionnel 2024 est adopté.

4- Approbation des montants de cotisations 2025

NB DE VOTANTS	POUR	ABSTENTION	CONTRE
54	54	0	0

Les montants de cotisations 2025 sont adoptés. Pour rappel : 10 € minimum pour les personnes physiques et 25 € minimum pour les personnes morales.

5- Élection d'administrateurs au Conseil collégial

a- collège des membres actifs

Nombre de votants : 23

CANDIDATS	ont obtenu :	sortant en :
BARNOUD André	23	2026
BRILLON Catherine	23	2027
DUTEIL Karine	23	2027
ANTONIK Jean-Louis	23	2026
ROUBEROL Marie	23	2027

Sont élus au Conseil collégial au titre du collège des membres actifs : BARNOUD André, BRILLON Catherine, DUTEIL Karine, ANTONIK Jean-Louis, ROUBEROL Marie.

b- collège des membres associés

Nombre de votants : 15

CANDIDATS	ont obtenu :	sortant en :
Commune de Séry-Magneval	15	2027

Est élue au Conseil collégial : Commune de Séry-Magneval

c- collège des membres cooper'acteurs

Nombre de votants : 16

CANDIDATS	ont obtenu :	sortant en :
BUSSLER Sandrine	16	2027
EBRARD-ARMINGAUD Virginie	16	2026
LAGORCE Françoise	16	2027

Sont élues au Conseil collégial : BUSSLER Sandrine, EBRARD-ARMINGAUD Virginie, LAGORCE Françoise

Le Conseil collégial est désormais composé de 20 administrateurs,
soit 8 membres sortants en 2025, 6 membres sortants en 2026 et 6 membres sortants en 2027 :

COLLEGES		MEMBRES DU CONSEIL COLLEGIAL	SORTANT EN
Pour le collège des membres actifs	1	CHADLI Nawelle	2025
	2	DECHORGNAT Hervé	2025
	3	GERLING Jacques	2025
	4	VASSEUR Dominique	2025
	5	MASSAU Hubert	2025
	6	GUILLARD Odile	2026
	7	PATIENT Olivier	2026
	8	BARNOUD André	2026
	9	BRILLON Catherine	2027
	10	DUTEIL Karine	2027
	11	ANTONIK Jean-Louis	2026
	12	ROUBEROL Marie	2027
Pour le collège des membres associés	1	Projet Action 60	2025
	2	Foyer Rural du Valois Multien	2025
	3	Handball Club Crépy-en-Valois	2025
	4	Commune de Séry-Magneval	2027
Pour le collège des membres cooper'acteurs	1	PIOT Danièle	2026
	2	BUESSLER Sandrine	2027
	3	EBRARD-ARMINGAUD Virginie	2026
	4	LAGORCE Françoise	2027

Pour extrait certifié conforme, à Crépy-en-Valois, le 4 mars 2024

un administrateur,
Jacques GERLING



une administratrice,
Dominique VASSEUR



une administratrice,
Catherine BRILLON



un administrateur,
André BARNOUD

